

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26285**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Entrepreneuriat et Management de Projets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*\* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise :*

- Évaluer et monter un projet de création d'entreprise ou de reprise d'entreprise dans ses différentes dimensions (organisationnelle, technique, humaine, commerciale,...)
- Diriger une entreprise selon des objectifs de développement économique et de rentabilité financière ou selon les orientations fixées par les pouvoirs publics

*\* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*

- Définir et mettre en œuvre la politique des achats d'une industrie selon des objectifs de rationalisation et de réduction des coûts
- Organiser et superviser l'ordonnancement, la planification et la gestion de production, dans un objectif d'optimisation et de coordination de flux de produits et d'information, selon les besoins et les impératifs de coûts, délais et qualité
- Optimiser une ligne de production en termes de qualité
- Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues
- Définir et mettre en œuvre la stratégie marketing (tarifs, promotion, communication, gammes de produits, supports techniques,...) pour l'ensemble des produits de l'entreprise
- Analyser le marché des produits, de sa conception à sa commercialisation, selon la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise
- Construire et expliquer des tableaux de flux financiers

*\* Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*

- Organiser et superviser l'ordonnancement, la planification et la gestion de production, dans un objectif d'optimisation et de coordination de flux de produits et d'information, selon les besoins et les impératifs de coûts, délais et qualité
- Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changement organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues
- Diriger une organisation, des services, des structures informatiques, télécoms et fixer les évolutions des systèmes d'information et de télécommunications, selon les besoins fonctionnels et la stratégie de l'entreprise ; Superviser la conception, la mise en œuvre et le maintien opérationnel (qualité, sécurité, fiabilité, coûts, délais) des prestations informatiques produites et des systèmes d'information et télécoms ; Superviser et piloter des projets en systèmes d'information
- Définir et mettre en place des schémas d'organisation de tout ou partie d'une chaîne logistique de flux physiques de marchandises, de l'achat de matières premières jusqu'à la distribution des produits finis ; Concevoir des outils de pilotage et de gestion (procédures de suivi des commandes, circuits et système d'information,...) permettant de tracer l'acheminement des produits entre les différents acteurs de la chaîne logistique (producteurs, fournisseurs, transporteurs, distributeurs,...) dans un objectif de rationalisation et d'optimisation (qualité, rentabilité, délais, sécurité)

*\* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise :*

- Formaliser un plan d'affaires à partir d'une idée d'entreprise, puis définir précisément le produit ou le service
- Définir et décliner les orientations stratégiques d'une entreprise en termes d'organisation, de développement économique, de financement,...
- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de l'entreprise
- Élaborer un statut juridique d'entreprise à la mesure du projet
- Définir l'objectif de rentabilité économique de l'entreprise
- Concevoir un «business model» garantissant une viabilité à moyen terme de l'entreprise
- Présenter et défendre un projet d'entreprise auprès de partenaires potentiels, notamment institutionnels ou financiers
- Superviser la gestion des ressources humaines de l'entreprise (paie, formation, recrutement,...)
- Gérer les moyens budgétaires et matériels de l'entreprise ou planifier les opérations financières

- Suivre et analyser les données d'activité de l'entreprise et proposer des axes d'évolution
- Réagir aux différents aléas auxquels est confrontée une entreprise, a fortiori jeune
- Communiquer les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires
  - \* *Parcours Master 2 Management de Projets Industriels* :
- Définir la stratégie d'achat (investissements, équipements, spécialisation,...) d'une industrie ou participer à sa définition ; Élaborer ou faire évoluer les procédures de gestion des achats de l'entreprise ; Définir et suivre les objectifs de performance des achats, analyser les résultats et identifier des axes de progrès ; Élaborer le cahier des charges type, contrat type, catalogue de référencement,... et apporter un appui à l'équipe du service achat ; Superviser la sélection des fournisseurs et attribuer les marchés ; Mettre en place les modalités de suivi des fournisseurs pour proposer des axes d'évolution
- Définir les flux de production et le dispositif de gestion et de suivi ; Répartir et planifier la charge de production entre les sites, les ateliers, les lignes de productions, en fonction des spécificités et disponibilités des équipements ; Organiser et réguler l'acheminement et la circulation des flux de production entrants ou sortants ; Déterminer les phases de production ou les modifier en fonction des écarts constatés ; Superviser le suivi des stocks et l'approvisionnement des ateliers, des lignes de production, des machines
- Analyser le marché des produits, les besoins des consommateurs et de la concurrence ; Définir les caractéristiques de nouveaux produits, l'adaptation de produits existants ; Établir les modalités de fabrication des produits selon les impératifs de production ; Consulter et sélectionner les fournisseurs, les sous-traitants, les prestataires ; Réaliser le plan marketing du produit ou de la gamme après élaboration du cahier des charges technique et contrôler le déploiement des opérations ; Élaborer et suivre les éléments du budget marketing pour l'ensemble des produits de l'entreprise ; Concevoir le plan média de mise sur le marché du produit ou de la gamme et les supports de promotion (fiche technique, argumentaire de vente, catalogue,...) et le mettre en œuvre ; Réaliser le bilan des actions marketing ; Analyser les parts de marché, vente, marges bénéficiaires du produit ou de la gamme et proposer des ajustements (opérations de promotion, alignement sur la concurrence,...)
- Analyser les besoins d'une industrie et définir les objectifs et le cadre de l'intervention ; Présenter des solutions à l'entreprise et préconiser des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,... ; Définir les modalités de mise en œuvre des solutions retenues et identifier les indicateurs de suivi ; Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des solutions retenues et la conseiller sur l'organisation, les méthodes et les outils

\* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle* :

- Modéliser et tenir un «raisonnement logistique intégré»
- Intégrer et piloter des systèmes logistiques
- Utiliser les applications informatiques pour la gestion de la qualité et de la sécurité le long de la chaîne logistique
- Concevoir, gérer et accompagner des projets en organisation et logistique en utilisant notamment les techniques de la conduite de projets
- Analyser les besoins d'une entreprise et définir les objectifs et le cadre de l'intervention ; Présenter des solutions à l'entreprise et préconiser des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,... ; Définir les modalités de mise en œuvre des solutions retenues et identifier les indicateurs de suivi ; Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des solutions retenues et le conseiller sur l'organisation, les méthodes et les outils
- Définir les flux de production et le dispositif de gestion et de suivi ; Répartir et planifier la charge de production entre les sites, les ateliers, les lignes de productions, en fonction des spécificités et des disponibilités des équipements ; Organiser et réguler l'acheminement et la circulation des flux de production entrants ou sortants ; Déterminer les phases de production ou les modifier en fonction des écarts constatés ; Superviser le suivi des stocks et l'approvisionnement des ateliers, des lignes de production, des machines ; Apporter un appui technique à la production, à la logistique,...
- Élaborer et mettre en place les schémas d'organisation de l'activité logistique de l'entreprise (règles, modes opératoires,...) ; Concevoir les outils de pilotage des services achats, approvisionnements, expéditions et des sites (plateformes, entrepôts,...) ; Organiser et synchroniser les activités logistiques selon les besoins du client et les contraintes du fournisseur ; Suivre la mise en place et la réalisation des plans d'action logistiques et contrôler la conformité d'application ; Déterminer les mesures correctives du circuit d'acheminement des produits en cas de dysfonctionnements ; Organiser et coordonner le circuit des informations et instructions de fonctionnement de l'entreprise
- Analyser et définir les besoins de l'entreprise, des utilisateurs en matière d'organisation et de systèmes d'information ; Élaborer le schéma directeur à partir des orientations fixées par la direction et des besoins des services utilisateurs et superviser les modalités de mise en œuvre ; Gérer le budget du service ou du projet (investissement, affectations, répartitions,...) ; Superviser et coordonner la réalisation de projets ; Procéder au choix de réalisation, de traitement en interne ou par sous-traitance et en contrôler la conformité de réalisation ; Définir et contrôler l'application des procédures qualité et sécurité des systèmes d'information

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise* ; \* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise* :

- Tous les secteurs d'activités
  - \* *Parcours Master 2 Management de Projets Industriels* :
- Industrie aéronautique
- Industries agro-alimentaires
- Industriels de la filière automobile
- Industriels de la plasturgie
  - \* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle* :
- Entreprises agricoles et agroalimentaires
- Entreprises de distribution et commerciales
- Entreprises industrielles (tous secteurs d'activité)

- Entreprises de services
- Secteur hospitalier et médico-social
  - \* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise :*
- Agent du développement territorial
- Chargé de valorisation de la recherche
- Conseiller en création ou reprise d'entreprise
- Créateur d'entreprise
- Repreneur d'entreprise
- Service bancaire
  - \* *Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*
- Consultant d'entreprise
- Responsable des achats
- Responsable gestion industrielle et logistique
- Responsable marketing industriel
- Responsable de produit ou gamme produits
- Responsable qualité
  - \* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*
- Auditeur interne
- Cadre industriel
- Consultant en logistique
- Consultant en organisation
- Contrôleur de gestion
- Responsable planification
- Responsable achats
- Supply chain manager

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**H1401** : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

**M1301** : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

**M1302** : Direction de petite ou moyenne entreprise

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

**N1301** : Conception et organisation de la chaîne logistique

#### **Réglementation d'activités :**

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels ; \* Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*

- Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composants de la certification :**

L'octroi du diplôme Master Entrepreneuriat et Management de Projets s'effectue après une formation en 4 semestres.

À l'Université de Bordeaux :

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*

- Parcours Formation Initiale : il est recommandé de suivre le Master 1 Entrepreneuriat et Management de Projets pour y accéder.

Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

\* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du Responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels de la discipline.

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*

**Master 1 Entrepreneuriat et Management de Projets** - Parcours recommandé en Formation Initiale  
SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Semaine d'intégration : jeu (crédits : 1 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.2 : Entrepreneuriat : théories et pratiques (crédits : 3 - volume horaire total : 16h)
- UE 1.1.3 : Créativité et innovation (crédits : 2 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.4 : Business Model (crédits : 4 - volume horaire total : 20h)
- UE 1.1.5 : Vision stratégique et marchés (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.6 : Performances comptables et financières (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.7 : Compétences entrepreneuriales, leadership et management (crédits : 2 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.8 : Anglais de spécialité (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)
- UE 1.1.9 : Projet tuteuré : création d'entreprise (crédits : 1 - volume horaire total : 72h)
- UE 1.1.10 : Conférences (crédits : / - volume horaire total : 14h)

## SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Techniques de gestion de projets (crédits : 4 - volume horaire total : 20h)
- UE 2.1.2 : Animation des équipes projets et gestion du changement (crédits : 5 - volume horaire total : 20h)
- UE 2.1.3 : Projet tuteuré : projet de manifestation ou diagnostic d'une organisation (crédits : 8 - volume horaire total : 72h)
- UE 2.1.4 : Méthode et recherche pour le mémoire (crédits : 5 - volume horaire total : 15h)
- UE 2.1.5 : Conduite d'entretien et communication interne (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 2.1.6 : Stage (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.7 : Elevator Pitch (crédits : 2 - volume horaire total : 20h)
- UE 2.1.8 : Conférences (crédits : / - volume horaire total : 14h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.1 et UE 1.1.8 selon le régime de la session unique
- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.6)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.6 et soutenance orale pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser en contrôle terminal les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.6, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note de l'UE 2.1.6 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation
  - \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels ; \* Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :

**Mention Management et Administration des Entreprises - Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires -**

Parcours recommandé en Formation Continue

## SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Introduction au management (crédits : 3 - volume horaire total : 7h)
- UE 1.1.2 : Contexte économique et social régional (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.3 : Droit de l'entreprise et des affaires (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.4 : Management d'équipe (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.5 : Comptabilité financière (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)
- UE 1.1.6 : Comptabilité analytique et contrôle de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.7 : Information et systèmes d'information (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.8 : Entrepreneuriat (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.9 : Management international (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

## SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Finance d'entreprise (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.2 : Gestion du personnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Gestion de production (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Marketing opérationnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.5 : Management stratégique (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.6 : Simulation de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.7 : Rapport de stage ou mémoire professionnel (crédits : 5 - volume horaire total : 7h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)

- Rapport écrit pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.7, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note de l'UE 2.1.7 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

\* Parcours **Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise** ; \* Parcours **Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et**

**Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise** :

## SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Entrepreneurs (motivation, équipe, éthique, etc.) (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.2 : La proposition de valeur (créativité, PI, marketing entrepreneurial) (crédits : 4 - volume horaire total : 36h)

UE 1.1.3 : La fabrication de la valeur (structure, process, distribution, communication) (crédits : 4 - volume horaire total : 15h)

UE 1.1.4 : Le modèle économique (sources et volume des revenus, performances) (crédits : 4 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.5 : Le partage de la valeur (parties prenantes, conventions, écosystème) (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.6 : Projet tuteuré : Business Model (crédits : 10 - volume horaire total : 48h)

\* Parcours **Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise** :

## SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : E-Business Model (crédits : 7 - volume horaire total : 30h)

UE 2.1.2 : Elevator pitch (crédits : 5 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Professionnalisation : projet tuteuré «Business Model» + Stage (crédits : 15 - volume horaire total : 36h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Epistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

UE 2.2.2 : Cycle de conférences (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.1.3 et UE 2.2.1)

- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser en contrôle terminal les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son

coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

\* **Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise :**

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : La reprise et la transmission d'entreprise (crédits : 7 - volume horaire total : 30h)

UE 2.1.2 : Les métiers du conseil en création et reprise d'entreprise (crédits : 5 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Professionnalisation : projet tuteuré «Accompagnement» + Stage (crédits : 15 - volume horaire total : 36h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Epistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

UE 2.2.2 : Cycle de conférences (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.1.3 et UE 2.2.1)

- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser en contrôle terminal les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

\* **Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :**

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Méso-environnement des filières industrielles : filière bois-papier, filière plastique, filière métal-alu, filière matériaux composites (crédits : 3 - volume horaire total : 20h)

UE 1.1.2 : Financement de projets industriels (crédits : 5 - volume horaire total : 24h)

UE 1.1.3 : Stratégie d'un projet industriel (crédits : 5 - volume horaire total : 27h)

UE 1.1.4 : Management de l'innovation industrielle (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE 1.1.5 : Planification d'un projet industriel (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)

UE 1.1.6 : Certifications industrielles et projet (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)

UE 1.1.7 : Projet tuteuré : montage d'un projet industriel dans une démarche de prospective industrielle (crédits : 8 - volume horaire total : 15h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Animation managériale d'un projet industriel (crédits : 2 - volume horaire total : 12h)

UE 2.1.2 : Tableaux de bord et management de projet (crédits : 2 - volume horaire total : 25h)

UE 2.1.3 : Amélioration continue d'un projet industriel (crédits : 2 - volume horaire total : 12h)

UE 2.1.4 : Management des achats industriels (crédits : 2 - volume horaire total : 27h)

UE 2.1.5 : Logistique et projet industriel (crédits : 2 - volume horaire total : 15h)

UE 2.1.6 : Pilotage d'une production industrielle (crédits : 2 - volume horaire total : 15h)

UE 2.1.7 : Stage (crédits : 15 - volume horaire total : 10h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Projet Tuteuré (simulation en situation réelle d'un pilotage de projet industriel) (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

UE 2.2.2 : Epistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception d'une partie des UE 1.1.2 ; UE 1.1.3 ; UE 2.1.2 et UE 2.1.4) selon le régime de la session unique
- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)
- Rapport écrit et soutenance pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser en contrôle terminal les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

\* Parcours **Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle** :

Parcours en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Approche processus et structure organisationnelle (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.2 : Le consultant : méthodologies de travail et relation client (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.3 : Management d'équipe : le leadership et dynamiques de groupes (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.4 : Qualité et sécurité (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.5 : Anglais et espagnol de spécialité (crédits : 3 - volume horaire total : 7h)
- UE 1.1.6 : Jeu d'entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 option à choisir par les 2 suivantes) :

- UE 1.2.1 (option logistique) : Développer ses relations d'affaires avec les acteurs institutionnels de la filière (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.2.1 (option numérique) : Big data : enjeux et solutions pour les «data scientists» (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.2.2 (option logistique) : Architecture et urbanisation des systèmes d'information pour la logistique (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.2.2 (option numérique) : Enjeux et défis en ingénierie numérique (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.2.3 (option logistique) : Management de la supply chain (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.2.3 (option numérique) : Numérisation des services et pilotage des processus métiers (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Internationalisation et politique générale de l'entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.2 : Management de l'innovation (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.3 : Environnement juridique (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.4 : Finance - comptabilité - budget (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.5 : Management des projets de transformations numériques - méthodes agiles (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.6 : Communication et technologies mobiles (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.7 : Projets tuteurés (crédits : 3 - volume horaire total : 1h)
- UE 2.1.7 : Méthodologie et soutenance (crédits : 5 - volume horaire total : 14h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 option à choisir par les 2 suivantes) :

- UE 2.2.1 (option logistique) : Management de projet et contexte interculturel (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.2.1 (option numérique) : Architecture de solutions et de services pour numériser l'entreprise - migrations (crédits : 4 - volume horaire total : 14h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Management de Projets Industriels: Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Management de Projets Industriels ; * Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Management de Projets Industriels ; * Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; * Parcours Master 2 Management de Projets Industriels ; * Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle : Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs, de personnes ayant une activité principale autre sur l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

#### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

#### Autres sources d'information :

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41103/312472/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20EMP.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41103/312472/version/1/file/2016_03_10_M1%20EMP.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20DPGA%20FC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41101/312464/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20CCPI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41101/312464/version/1/file/2016_03_10_M2%20CCPI.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41102/312468/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20ECAC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41102/312468/version/1/file/2016_03_10_M2%20ECAC.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41100/312460/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20ECE.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41100/312460/version/1/file/2016_03_10_M2%20ECE.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41104/312476/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20MPI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41104/312476/version/1/file/2016_03_10_M2%20MPI.pdf)

<http://www.u-bordeaux.fr/colleges-et-departements/college-droit-science-politique-economie-et-gestion/iae-bordeaux>

<http://www.u-bordeaux.fr>

#### Université de Bordeaux

#### Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 Talence Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

\* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*

- École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) de Bidart

#### Historique de la certification :

\* *Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise ; \* Parcours Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise :*

- Création du DESS Création d'entreprise et Gestion des Projets Innovants

- Changement de dénomination en Master 2 Création, Reprise d'Entreprise et Entrepreneuriat

- Division en 2 formations distinctes :

o Master 2 Entrepreneuriat : Création d'Entreprise

o Master 2 Entrepreneuriat : Conseil et Accompagnement en Création et Reprise d'Entreprise

\* *Parcours Master 2 Management de Projets Industriels :*

- Création du Master 2 Innovation Technologique et Gestion Industrielle

- Changement de dénomination en Master 2 Management de Projets Industriels

\* *Parcours Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle :*

- Création du Master 2 Consultant et Chef de Projet en Organisation, Logistique et E-business

- Changement de dénomination en Master 2 Consultant et Chef de Projet en Ingénierie Organisationnelle

**Certification précédente :** CREATION, REPRISE D'ENTREPRISE ET ENTREPRENEURIAT (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Stratégie)